



**Arrêté portant modification de la limite d'agglomération de Cabrières d'Avignon  
« Hameau de Coustellet »  
2017-002 VOI**

**Le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon,**

Vu la loi modifiée n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;  
Vu le code général des collectivités Territoriales les articles L 2213.1 et suivants ;  
Vu le Code de la route et notamment les articles R 110 et R411.2,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;  
Vu la demande formulée par Monsieur Gérard Daudet, Président de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse ;

**Considérant**, que la zone agglomérée, du hameau de Coustellet commune de Cabrières d'Avignon, située le long de la RD 900 « Route d'Apt », s'est étendue ;

**ARRETE**

**Article 1** – La limite d'agglomération du hameau de Coustellet « dans le sens Avignon, Apt », commune de Cabrières d'Avignon au sens de l'article R 110.2 du code de la route est fixée au P.R 20+ 500m

**Article 2** – La signalisation réglementaire, conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle  
–livre I -5ème partie – signalisation d'indication – sera mise en place par le département de Vaucluse.

**Article 3**– Les dispositions antérieures relatives aux limites d'agglomération sur les voies autres que celles citées à l'article 1 demeurent inchangées.

**Article 4**- Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, sise 16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09.

**Article 5** - Monsieur le directeur général des services, Monsieur le Président du conseil départemental de Vaucluse, le commandant de brigade de gendarmerie, le Garde Champêtre de la commune sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Affiché le. *23/11/17* .

Fait à Cabrières d'Avignon 23 novembre 2017

Le Maire

Marie-Paule GHIGNONE

adjoint *Jean Claude*

*REBUFFATI*

